



Rompre un contrat de salle de sport

Par **daphnee85**, le **14/04/2016** à **18:25**

Bonjour,

je vous écris pour ma fille qui est inscrite dans une salle de sport depuis fin Octobre dernier, suite à des moqueries de la part d'un stagiaire en Mars dernier, ma fille ne veut plus aller dans cette salle. Ma fille est obèse, elle a un déficit intellectuel léger, elle travaille en ESAT et elle a le droit au respect. Ce qui s'est passé est inadmissible, au début tout allait bien, mais quand elle ne comprenait pas un exercice, le coach avait un sourire moqueur qui voulait bien dire ce que ça voulait dire, déjà ce n'est pas très sympa ni professionnel, il ne le fait pas avec la fille bien foutue et sportive... puis il y a eu ce stagiaire qui demande à ma fille où elle travaille et quand elle lui répond en ESAT, il lui répond: là ou travaille les gogolles, ma fille a été humiliée, elle était très mal psychologiquement et ne veut plus retourner dans cette salle de sport, ce qui se comprend.

Pouvez vous svp, me dire s'il y a un moyen de faire une rupture de contrat et comment procéder car elle a des prélèvements de 49€ pour rien et pendant encore six mois, elle a un petit budget, donc payer pour s'être fait humiliée c'est pas très logique

Cordialement

Me **xxxxxxxxx** et SA FILLE Melle **xxxxxxxxx** Marion